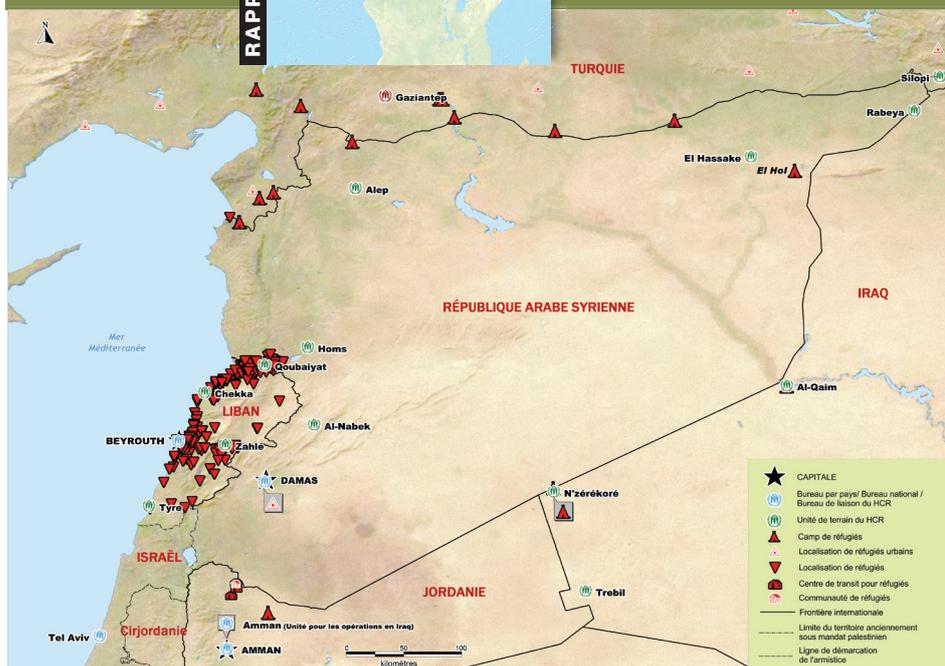


# REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE



Présence du HCR en 2012	
<b>Nombre de bureaux</b>	5
<b>Effectifs totaux</b>	393
Internationaux	35
Nationaux	331
VNU	1
Autres	26

## | Aperçu |

### Faits marquants

- L'escalade du conflit en République arabe syrienne (Syrie) a suscité une crise humanitaire sans précédent qui a provoqué des déplacements de population à l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières.
- Fin 2012, quelque 2 millions de Syriens avaient été déplacés à l'intérieur du pays et plus d'un demi-million de réfugiés syriens avaient été enregistrés dans d'autres pays de la région.
- Le HCR a porté assistance à plus de 700 000 déplacés internes. Des articles non alimentaires de première nécessité ont été fournis à plus de 450 000 personnes.
- L'intervention multisectorielle du HCR a également porté sur les abris, l'eau et l'assainissement, l'aide financière, la santé, les services communautaires et l'éducation.
- L'insécurité et la dégradation des conditions socio-économiques ont contraint des milliers de réfugiés irakiens à retourner en Iraq. Le nombre de réfugiés irakiens aidés par le HCR en Syrie est passé d'environ 101 900 à 62 700 au cours de l'année 2012, soit une réduction de 38 pour cent.
- Près de 26 700 familles de réfugiés irakiens et environ 2 600 familles non irakiennes ont bénéficié du programme d'allocations d'aide alimentaire du HCR, qui fonctionne à l'aide de cartes de distributeurs automatiques.
- Un décret présidentiel d'avril 2011 a accordé la nationalité syrienne à quelque 104 000 Kurdes auparavant apatrides.
- Le recours à des réfugiés bénévoles s'est avéré efficace pour accéder aux groupes réfugiés les plus vulnérables et leur porter assistance.
- Le ministère syrien du Travail et des Affaires sociales a accepté d'accorder aux réfugiés qui ont des besoins particuliers l'accès aux services sociaux essentiels dispensés par l'État.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2012, les principales populations relevant de la compétence du HCR en Syrie étaient les déplacés internes qui fuient les zones du pays touchées par le conflit depuis mars 2011, ainsi que les réfugiés irakiens et autres ayant fui les violences dans leur pays au cours des dix dernières années.

### Partenaires

- Partenaires d'exécution**
- Organismes gouvernementaux :**  
Assemblée générale de l'Hôpital de Damas, Bureau du Gouverneur d'Al-Hassakah, Hôpital Al Bassel, Ministères de l'Administration locale, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- ONG :**  
Acción Contra El Hambre, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge arabe syrien, Institut Européen de Coopération et de Développement, Organisation Al-Nada pour la promotion des femmes, Patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient, Première Urgence - Aide Médicale Internationale, Secours islamique français, Société syrienne pour le développement social, *Syria Trust for Development*, Union générale des femmes syriennes
- Autres :**  
UNOPS, VNU
- Partenaires opérationnels**
- Organismes gouvernementaux :**  
Ministère de la Santé, Ministère du Travail et des Affaires sociales
- ONG :**  
CICM, HELP-Allemagne, *International Medical Corps*, *Mercy Corps*, *Ricerca e Cooperazione*, Terre des Hommes (Italie), Terre des Hommes (Syrie)
- Autres :**  
FICR, FNUAP, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, UNRWA, VNU

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés <sup>1</sup>	Iraq	471 400	62 700	50	38
	Somalie	2 200	2 200	61	49
	Afghanistan	1 700	1 700	49	42
	Soudan	600	600	45	50
	Pays divers	500	500	55	34
Demandeurs d'asile	Iraq	700	700	40	33
	Soudan	700	700	42	46
	Afghanistan	190	190	46	35
	Yémen	170	170	41	42
	Pays divers	490	490	51	35
Déplacés internes	Rép. arabe syrienne	2 016 500	700 000	-	-
Apatrides	Apatrides	221 000	-	-	-
Réfugiés rapatriés	Turquie	68 600	-	-	-
<b>Total</b>		<b>2 784 750</b>	<b>769 950</b>		

<sup>1</sup>Le nombre total de réfugiés irakiens de 471 400 est une estimation des autorités. La ventilation démographique concerne uniquement les réfugiés enregistrés.

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Environnement de protection favorable

- Près de 5 700 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un accompagnement juridique. Environ 1 100 personnes ont suivi des séances de sensibilisation à leurs droits et à leurs devoirs au regard de la législation syrienne en ce qui concerne leur statut personnel, le divorce, la violence sexuelle et sexiste, la protection de l'enfance et la traite d'êtres humains.

#### Processus de protection adéquats

- Conformément aux nouveaux principes directeurs publié en juin 2012 sur l'éligibilité des demandeurs d'asile irakiens, le HCR a cessé de leur accorder d'emblée (*prima facie*) le statut de réfugié. Ils ont tous été enregistrés en tant que demandeurs d'asile et orientés vers les entretiens de détermination du statut.
- Fin 2012, environ 67 700 réfugiés irakiens et non irakiens étaient enregistrés auprès du HCR en Syrie. Environ 4 150 d'entre eux étaient nouvellement enregistrés.

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le programme de prévention de la violence sexuelle et sexiste mis en œuvre par le HCR a porté assistance à près de 1 500 femmes.
- Plus de 60 victimes de violences sexuelles et sexistes ont reçu des conseils de la part de juristes d'organismes partenaires, tandis que 250 personnes environ bénéficiaient d'un accompagnement par le biais d'un numéro d'urgence. En collaboration avec le Croissant-Rouge arabe syrien, le HCR a distribué plus de 2 300 pyjamas aux enfants hébergés dans des centres pour mineurs et des foyers d'accueil pour déplacés internes. Une cinquantaine d'enfants ont participé à des activités récréatives dans le Centre pour enfants non accompagnés.

#### Besoins de base et services essentiels

- En 2012, le Haut Commissariat a offert une assistance multisectorielle à quelque 700 000 déplacés internes et environ 67 700 réfugiés irakiens et non irakiens.
- Le HCR a versé une aide financière mensuelle à près de 9 000 familles de réfugiés et 14 700 familles de déplacés internes. Il a également accordé une allocation en espèces à plus de 1 500 familles réfugiées qui en avaient un besoin urgent.
- Plus de 11 000 enfants réfugiés ont bénéficié du programme d'allocations scolaires du HCR. Ce dernier a également octroyé des bourses d'enseignement supérieur à 310 étudiants. De plus, quelque 40 000 enfants syriens ont reçu du matériel scolaire.
- Dans le domaine de la santé primaire, plus de 88 000 réfugiés ont reçu des soins et 66 400 déplacés internes ont bénéficié de près de 143 500 interventions.
- Le HCR a distribué des articles non alimentaires à quelque 90 000 familles de déplacés internes.
- Les conditions de vie ont été améliorées dans 42 abris collectifs accueillant près de 24 000 déplacés internes.

#### Autonomisation et autogestion communautaires

- Plus de 14 000 personnes ont été conseillées par les travailleurs sociaux du HCR et environ 1 500 d'entre elles ont été orientées vers un appui psychosocial. Près de 650 évaluations ont été réalisées et environ 3 000 séances d'accompagnement psychosocial ont été proposées.
- Environ 3 500 personnes ont bénéficié d'activités récréatives.
- En dépit de la réduction du nombre de réfugiés bénévoles, qui est passé de 146 à 82 en 2012, ceux-ci ont contacté quelque 16 300 réfugiés et mené à bien plus de 22 600 séances d'accompagnement.
- Plus de 6 600 réfugiés ont bénéficié de formations professionnelles et environ 1 200 personnes ont suivi un

cours sur les compétences pratiques pour améliorer leurs moyens de subsistance. Des subventions ont été versées pour la création d'une quarantaine d'entreprises.

### Solutions durables

- Près de 80 pour cent des 3 500 demandes de réinstallation initialement prévues ont été déposées. En 2012, près de 3 370 réfugiés ont été réinstallés et environ 1 150 personnes ont regagné leur pays de leur plein gré.
- Un Appel éclair en faveur des réfugiés non irakiens a permis d'obtenir 200 places de réinstallation supplémentaires.

### Relations extérieures

- En 2012, le HCR a atteint ses objectifs en lançant trois initiatives de communication-sensibilisation et 31 documents d'information. Le projet le plus important a été la célébration de la Journée mondiale du réfugié, axée sur le thème *Les réfugiés ont du talent*.

### Appui à la logistique et aux opérations

- Cinq accords ont été conclus avec des fournisseurs et des prestataires locaux pour l'approvisionnement en articles non alimentaires.
- Du fait de l'évolution des conditions de sécurité dans le pays, les entrepôts du HCR à Douma et Adra ont été vidés et remplacés par un nouvel entrepôt situé près de l'aéroport de Damas.

## Évaluation des résultats

En Syrie, le programme du HCR en faveur des réfugiés a atteint ses objectifs et respecté ses principales priorités stratégiques pour 2012. Cependant, la recherche de solutions durables a été lourdement entravée par une forte contraction des filières de réinstallation.

Le nombre de réfugiés présents dans le pays a considérablement diminué au cours de l'année, ce qui s'explique en grande partie par la dégradation des conditions de sécurité. Parmi les réfugiés restés en Syrie, beaucoup se sont à nouveau déplacés à l'intérieur du pays. Cependant, un système novateur de centres d'appel et de numéros d'urgence joignables par SMS a permis au HCR de maintenir le contact avec eux. Afin de réduire les risques pour les réfugiés, l'Organisation leur a apporté une assistance accrue en termes de nourriture et de préparation à l'hiver et a augmenté le montant de l'aide financière pour limiter le nombre des visites de contrôle.

## Collaboration avec les partenaires

Le Haut Commissariat a participé à la préparation et à la coordination du plan SHARP lancé par le Gouvernement syrien. Dans le cadre de ce plan d'intervention humanitaire, il a coopéré avec les ministères du Travail et des Affaires sociales, de l'Éducation, de l'Administration locale et de la Santé.

Le HCR a également coordonné et dirigé les interventions menées dans les secteurs des services communautaires, des articles non alimentaires et des abris. Les partenariats noués avec des ONG nationales et internationales pour offrir une protection et une assistance aux réfugiés ont été étendus à l'intervention humanitaire en faveur des déplacés internes.

C'est au Croissant-Rouge arabe syrien qu'a été confiée la majeure partie de l'aide humanitaire ; il constitue l'un des principaux partenaires du HCR, en particulier dans le domaine des articles non alimentaires et des soins de santé.

L'intervention en faveur des déplacés internes a également permis d'atteindre les objectifs fixés pour 2012. Le HCR a rapidement adapté les capacités existantes et créé une unité chargée des articles non alimentaires, des abris, des aides financières, de la santé, de la protection et des services communautaires pour les déplacés internes.

Le HCR a participé au Plan d'intervention humanitaire en Syrie (SHARP), dont il est devenu l'un des principaux acteurs et le chef de file dans plusieurs secteurs.

À lui seul, le programme de distribution d'articles non alimentaires a atteint 450 000 individus, soit 90 pour cent de l'objectif fixé par le HCR et pas moins de 75 pour cent de l'objectif global des Nations Unies pour l'année.

## Contraintes

L'insécurité et la difficulté à atteindre les personnes relevant de la compétence du HCR sont les principaux obstacles auxquels l'Organisation et ses partenaires d'exécution se sont heurtés dans leurs activités de protection et d'assistance humanitaire.

Les capacités limitées des ONG nationales et internationales ont en outre contraint le HCR à mettre directement en œuvre nombre de ses programmes.

Par ailleurs, la détérioration des conditions de vie dans le pays a eu de graves effets sur la situation des personnes ayant des besoins spécifiques et sur leur capacité d'accès aux services.

De nombreuses familles réfugiées ont été séparées lorsque certains de leurs membres ont décidé de rentrer en Iraq, alors que d'autres n'avaient pas la capacité ou la volonté de le faire. Cela a engendré de nouveaux groupes ayant des besoins de protection spécifiques, comme les personnes âgées séparées de leurs proches ou les parents isolés.

Suite à la fermeture de trois centres communautaires, dont l'un était destiné à l'une des plus grandes zones peuplées de réfugiés à Damas, de nombreuses personnes relevant de la compétence du HCR se sont retrouvées isolées et livrées à leur sort.

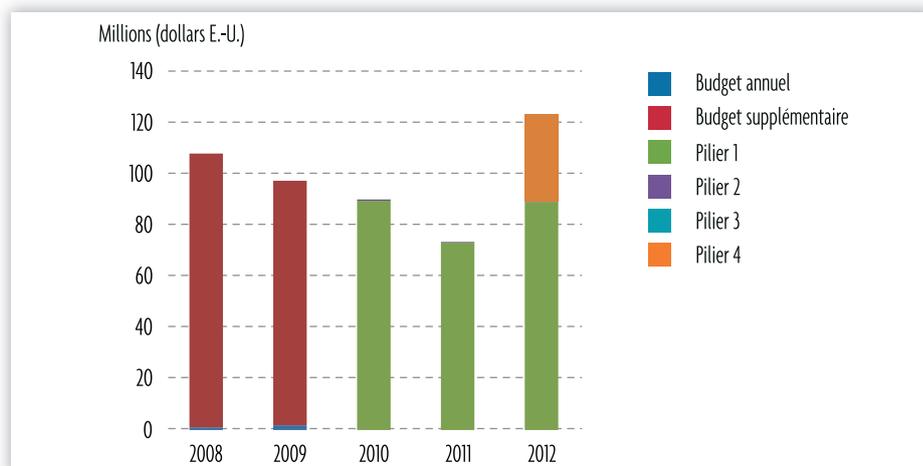
## Besoins non satisfaits

- Malgré l'efficacité de la mise en œuvre et de l'exécution des programmes d'assistance aux déplacés internes et aux autres populations touchées, quelque 80 000 individus n'ont pu bénéficier de services communautaires.
- Plus de 90 000 déplacés internes hébergés dans des centres collectifs n'ont pas reçu l'appui du HCR.
- Plus de 40 000 déplacés internes n'ont pas bénéficié de soins de santé primaires.

# Informations financières

## Dépenses en République arabe syrienne | 2008-2012

Le budget initial de l'opération du HCR en République arabe syrienne a été relativement bien financé et la diminution du nombre de réfugiés irakiens a permis d'atteindre les cibles et objectifs fixés en dépit du déficit. Les besoins financiers de l'opération se sont élevés à quelque 156 millions de dollars E. U. en 2012, compte tenu de l'appel supplémentaire destiné à répondre aux besoins des déplacés internes syriens, et les fonds mis à disposition ont permis de dépenser quelque 123 millions de dollars E. U.



## Budget, revenus et dépenses en République arabe syrienne | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>114 057 980</b>	<b>495 299</b>	<b>41 759 300</b>	<b>156 312 579</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	25 370 331	0	30 088 599	<b>55 458 931</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	63 816 193	200 356	3 900 706	<b>67 917 254</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>89 186 524</b>	<b>200 356</b>	<b>33 989 305</b>	<b>123 376 185</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES

#### Environnement de protection favorable

	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	Total
Droit et politique générale	280 433	50 089	0	<b>330 522</b>
Institutions administratives et pratiques	97 646	0	0	<b>97 646</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	205 114	0	0	<b>205 114</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	183 140	0	0	<b>183 140</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	222 130	0	0	<b>222 130</b>
<b>Sous-total</b>	<b>988 463</b>	<b>50 089</b>	<b>0</b>	<b>1 038 552</b>

#### Processus de protection et documents adéquats

	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	Total
Conditions d'accueil	183 140	0	0	<b>183 140</b>
Identification des cas d'apatridie	0	33 393	0	<b>33 393</b>
Enregistrement et établissement de profils	1 160 394	0	0	<b>1 160 394</b>
Procédures de détermination du statut	468 164	0	196	<b>468 360</b>
Documents individuels	115 740	0	0	<b>115 740</b>
Enregistrement et documents d'état civil	69 956	33 393	0	<b>103 348</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 997 394</b>	<b>66 785</b>	<b>196</b>	<b>2 064 375</b>

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 4	Total
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 577 237	0	0	<b>1 577 237</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	358 095	0	0	<b>358 095</b>
Protection des enfants	1 204 624	0	0	<b>1 204 624</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 139 957</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 139 957</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	13 361 962	0	1 378 858	<b>14 740 820</b>
Sécurité alimentaire	20 620 074	0	0	<b>20 620 074</b>
Eau	30 695	0	427 173	<b>457 869</b>
Assainissement et hygiène	899 537	0	0	<b>899 537</b>
Abris et infrastructure	100 001	0	335 556	<b>435 557</b>
Articles ménagers de base	964 731	0	19 854 889	<b>20 819 620</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	23 811 832	0	4 897 377	<b>28 709 209</b>
Éducation	1 948 167	0	898 411	<b>2 846 579</b>
Sous-total	61 736 999	0	27 792 265	89 529 264
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Mobilisation communautaire	1 131 812	0	0	<b>1 131 812</b>
Coexistence avec les communautés locales	91 570	0	0	<b>91 570</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 955 843	0	0	<b>1 955 843</b>
Sous-total	3 179 225	0	0	3 179 225
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	594 345	0	0	<b>594 345</b>
Réinstallation	531 299	0	0	<b>531 299</b>
Réduction des cas d'apatridie	0	50 088	0	<b>50 088</b>
Sous-total	1 125 644	50 088	0	1 175 732
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	48 340	16 696	0	<b>65 037</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	369 097	0	0	<b>369 097</b>
Sous-total	417 437	16 696	0	434 134
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 340 487	0	1 005 614	<b>2 346 101</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	817 012	16 696	108 421	<b>942 130</b>
Sous-total	2 157 498	16 696	1 114 036	3 288 231
<i>Appui régional et au Siège</i>				
Conseils et appui de protection	498	0	0	<b>498</b>
Établissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	0	0	541	<b>541</b>
Sous-total	498	0	541	1 039
Versements aux partenaires d'exécution	14 443 408	0	5 082 267	<b>19 525 675</b>
<b>Total</b>	<b>89 186 524</b>	<b>200 356</b>	<b>33 989 305</b>	<b>123 376 185</b>

\*Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.